

La Maire de Paris

Paris, le 22 SEP. 2014

Monsieur le Conseiller,

Il n'est de richesses à Paris qu'en harmonie avec son magnifique patrimoine. Il n'est de progrès à Paris qu'inscrits dans les traces déposées, au fil des époques, par la grande et la petite histoire. Il n'est d'avenir à Paris que dans le prolongement respectueux des trajectoires du passé. C'est pour faire valoir quotidiennement ces impératifs que la Commission du Vieux Paris a été instituée. En ce début de mandature, je souhaite lui renouveler ma confiance et l'assurer de mon écoute la plus attentive. Je compte sur elle pour me transmettre son avis sur les sujets touchant au patrimoine.

Parce que je sais pouvoir m'appuyer sur votre souci d'objectivité et d'indépendance, votre connaissance de Paris et votre capacité à gérer des situations complexes, j'ai souhaité vous confier la présidence de la Commission. En vous remerciant d'avoir accepté cette importante responsabilité, je tiens dès aujourd'hui à dessiner les perspectives de votre action.

La mission que je vous confie s'inscrit bien sûr dans le cadre des engagements du programme de mandature que j'ai proposé aux Parisiens et qu'ils ont démocratiquement adopté. Il s'agira d'accompagner la politique ambitieuse et innovante que je souhaite conduire et d'articuler en permanence les réalisations de ce programme et le respect d'un patrimoine compris comme un bien commun que chaque Parisien a en partage. Vous devrez pour cela équilibrer les exigences de l'harmonie et les nécessités du mouvement, parce que le patrimoine parisien est un patrimoine vivant.

La sérénité étant indispensable à cette entreprise, je souhaite répondre très rapidement avec vous aux inquiétudes qui sont apparues à l'occasion du changement de mandature. Il vous reviendra donc de rappeler avec force mon désir de préserver et même de renforcer le rôle d'une commission dont ni le nom, ni les statuts, ni les missions ne seront remis en cause.

La composition de la Commission sera revue, comme c'est l'usage en début de mandature, et comme le prévoient d'ailleurs les statuts. La continuité étant aussi indispensable à mes yeux que le changement, je désignerai, parmi les personnalités qualifiées, à la fois des membres anciens détenant compétences et expérience du fonctionnement de la Commission, et de nouvelles personnalités, dans le respect de la parité et avec le souci d'une très large diversité des profils.

...

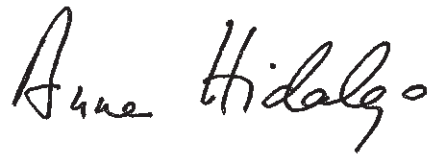
Monsieur Bernard GAUDILLERE
Conseiller de Paris
HOTEL DE VILLE

Je n'interférerais pas dans la révision ou l'élaboration des règles d'organisation interne de la Commission, dont je respecterai scrupuleusement l'indépendance. Il vous reviendra donc de conduire les changements nécessaires dans un esprit de stabilité statutaire. Je souhaite cependant qu'il soit prévu ou convenu d'emblée quelques principes simples. Que la Commission puisse se saisir de tout sujet ou de tout projet. Qu'un nombre significatif de membres soit présent en séance et que toutes les sensibilités puissent être sollicitées lorsque des avis seront rendus, et qu'une procédure de vote soit prévue en l'absence ou l'insuffisance de consensus. Que les comptes rendus réguliers soient publiés dans le BMO, car les travaux doivent être rendus publics. Par contre, vous veillerez à ce que les membres s'engagent à ne pas utiliser à d'autres fins que les travaux de la Commission les documents qui leur sont transmis. Et enfin qu'un bilan annuel et public des travaux soit envisagé. Vous pourrez intégrer ces éléments dans le cadre d'un règlement intérieur.

Je vous confie également le soin de porter et d'organiser un élargissement des missions de la Commission. Je souhaite dans cet esprit pouvoir disposer de son avis sur les grands projets parisiens publics et privés dès la phase de programmation afin d'en assurer un développement intelligent et fluide. Cette expertise pourrait être mise au service des opérateurs privés pour que la culture du patrimoine devienne un réflexe des grands acteurs immobiliers. Il est également important à mes yeux que la CVP puisse se saisir de thématiques identifiées comme récurrentes, pour m'apporter un éclairage sur l'indispensable conciliation entre les enjeux d'une ville contemporaine à la fois soucieuse de ses habitants les plus fragiles et de la préservation de son environnement et ambitieuse sur la valorisation et la réinvention de son patrimoine. Je souhaite ainsi que le programme de travail que vous allez mettre en place me permette de disposer d'un avis éclairé de la Commission sur les thématiques de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, de l'environnement durable et des surélévations.

Si l'avenir est bien, comme l'a écrit Marcel Proust, l'ombre de lui-même que notre passé projette devant lui, alors la Commission du Vieux Paris a autant à voir avec demain qu'avec hier et aujourd'hui. C'est dans cet esprit que je vous demande de la présider, vous avez toute ma confiance pour cela.

Je vous prie de croire, Monsieur le Conseiller, à l'assurance de ma considération distinguée.

A handwritten signature in black ink, reading "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style with a small circle at the end of the last word.

Anne HIDALGO